

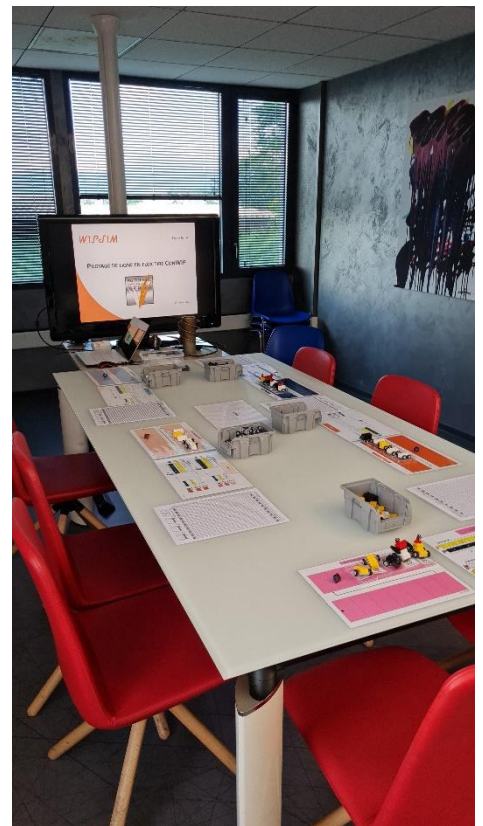
WIPSIM

Experience & Innovation

PROGRAMME DE FORMATION

Initiation au flux tiré CONWIP (CONstant Work In Process) – CW01

Acquérir une compréhension pratique du flux tiré Conwip en atelier



Document créé par WIPSIM SAS et mis à jour le 19/06/2025

*Document remis au stagiaire avant son inscription
(Article L 6353-8 du Code du Travail)*

INITIATION AU FLUX TIRE CONWIP – CW01

Objectifs

A l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :

- Connaître les bases pratiques du flux tiré Conwip en atelier,
- Utiliser les outils de pilotage visuel associés au Conwip.

*Durée

Cette formation se déroule en 3,5 heures sur 1/2 journée.

Public

Le public concerné est : Techniciens et opérateurs concernées par la mise en place de flux tiré Conwip sur leur ligne.

Contenu

- **Fonctionnement d'une ligne en flux poussé classique :**
 - Mise en place de la ligne du Jeu du Conwip®,
 - Simulation physique des flux de la ligne,
 - Mesure des temps de passage, des cadences et des taux de rendement synthétique (TRS) des postes.
- **Fonctionnement d'une ligne en Conwip :**
 - Mise en place du flux tiré et du pilotage visuel associé,
 - Simulation de la ligne et nouvelle mesure des indicateurs précédents,
 - Comparaison de ces indicateurs avec ceux obtenus en flux poussé.
- **Apport d'exemples de lignes Conwip existantes :**
 - Description de lignes pilotées en Conwip,
 - Exemples concrets de tableaux de pilotage visuel,
 - Echanges sur les conséquences en termes de fonctionnement quotidien pour les lignes de fabrication et les ateliers de réparation en Conwip.

Pré-requis

Les conditions d'accès sont :

- Connaissances du contexte de la fabrication manufacturière en atelier.

Méthodes pédagogiques mobilisées

- Serious game,
- Présentation de cas d'usage,
- Apport théorique.

Points forts

- Utilisation du **Jeu du Conwip®**, qui simule avec des pièces physiques les flux d'un atelier,
- Formateurs ayant une très forte expérience terrain de mise en œuvre de flux tiré Conwip (Références disponibles sur simple demande),
- Un nombre de stagiaires limité à 10 en inter-entreprises pour préserver la qualité de l'échange.

Catégorie et but

La catégorie prévue à l'article L.6313-1 est : Action de formation.

Cette action a pour but (article L.6313-3) : De favoriser l'adaptation des travailleurs à leur poste de travail, à l'évolution des emplois ainsi que leur maintien dans l'emploi et de participer au développement de leurs compétences en lien ou non avec leur poste de travail. Elles peuvent permettre à des salariés dont le contrat de travail est rompu d'accéder à des emplois exigeant une qualification différente, ou à des non-salariés d'accéder à de nouvelles activités professionnelles.

Suivi et évaluation

- **Exécution de l'action**

Les moyens permettant de suivre l'exécution de l'action sont :

- ☒ Feuilles de présence émargées par les stagiaires et le formateur

- **Modalités d'évaluation des résultats (ou d'acquisition des compétences)**

Les moyens mis en place pour déterminer si le stagiaire a acquis les connaissances ou les gestes professionnels précisés dans les objectifs sont :

- ☒ Mise en situation

Tarif

Vous avez besoin d'une session personnalisée en intra-entreprise ou d'autres formations proposées par WIPSIM ? Nous consulter.

Renseignements, inscriptions et dates

04.77.06.82.02

contact@wipsim.fr

www.wipsim.fr